

# L'ACTION

## s é v r i e n n e



N° 311 Novembre 2011 - 2 €

### PRIMAIRES CITOYENNES À SÈVRES

### LE TRIOMPHE DE LA FRANCE GIRONDINE

Merci à tous les Sévriens qui ont participé au succès des primaires citoyennes dans notre ville.



A Sèvres, les électeurs (plus de 1500 Sévriens), comme les Français dans leur ensemble, ont répondu à l'appel pour désigner le candidat le mieux placé pour rassembler la gauche et gagner les élections présidentielles de 2012. En organisant ces primaires citoyennes, c'est bien une révolution démocratique que les

socialistes avaient pris le risque d'engager. La qualité des débats, la logistique de l'organisation du scrutin et son bon déroulement les ont confortés dans cette initiative.

Les Sévriens sont venus voter, fiers de participer à cette avancée citoyenne, curieux de voir le fonctionnement de ces primaires inédites. Ils étaient heureux de se retrouver avec leurs amis, leurs voisins venus partager leur démarche. La participation largement supérieure à toutes les prévisions est un signal fort pour une alternance en 2012.

1er tour	Sèvres	%
F. Hollande	572	37,51%
M. Aubry	498	32,66%
A. Montebourg	209	13,70%
M. Valls	175	11,48%
S. Royal	65	4,26%
JM. Baylet	6	0,39%
Total	1525	100,00%

Avec 55,75% des suffrages exprimés à Sèvres, c'est François Hollande, candidat du rassemblement et du changement, qui portera les espoirs de toute la gauche pour les élections présidentielles de 2012. Jacques Blandin, mandataire de François Hollande, animera la campagne des présidentielles dans les Hauts-de-Seine, avec ceux qui se sont mobilisés pour faire de ces primaires citoyennes le premier pas vers le retour de la gauche à l'Élysée en 2012.

2ème tour	F. Hollande	M. Aubry	Total
1 Centre Sèvres	266	203	469
2 Cristallerie	144	101	245
3 Bruyères	255	212	467
4 Danton	193	165	358
Blanc ou nul			5
Sèvres	<b>858</b>	<b>681</b>	<b>1 544</b>
%	55,75%	44,25%	100,00%

L'éclatant succès des primaires citoyennes et la désignation de François Hollande comme candidat des socialistes pour la présidentielle ont quelque peu éclipsé la victoire historique remportée par les socialistes et l'ensemble de la gauche au Sénat le 25 septembre dernier.

Si l'on veut bien se donner un peu de recul, la large victoire de François Hollande apparaît cependant comme une confirmation de l'élection sénatoriale. La victoire de François Hollande, c'est la victoire des territoires et des provinces sur la capitale, c'est la victoire de tous ces élus locaux qui font tant au quotidien pour réparer les dégâts sociaux causés par la politique de la droite.

Martine Aubry et François Hollande partagent le même attachement aux valeurs socialistes de justice sociale et défendent le même projet. En portant majoritairement leur voix sur François Hollande, les électeurs de la primaire ont simplement voulu dire qu'ils partageaient sa priorité pour l'éducation et la jeunesse, ainsi que sa volonté d'une grande réforme fiscale indispensable au redressement des finances publiques.

Sénatoriales et primaires citoyennes, au final c'est bien la même France girondine qui l'a emporté en ce bel automne 2011 et qui portera les espoirs de changement de tous les Français en 2012.

## SÈVRES : BILAN SOCIAL 2010

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) a publié le bilan 2010 de l'action sociale à Sèvres. C'est un document incontournable pour qui s'intéresse à la vie sévrienne. Il dresse le bilan de l'action sociale et collationne les comptes-rendus d'activités d'associations jouant un rôle social dans la ville. Cette cartographie manifeste, au delà des missions portées par le CCAS, la vitalité des associations sévriennes actives tant auprès des jeunes, en particulier par le soutien scolaire, que des personnes les plus démunies, secteurs dans lesquels elles sont les plus actives. Leur force vient de l'engagement de leurs bénévoles ou salariés et de l'originalité de leurs projets. Mais la baisse des subventions, le rétrécissement de l'accès aux marchés publics, les tracasseries administratives peuvent rendre la poursuite de leur activité aléatoire ; on l'a vu récemment à propos des difficultés rencontrées par les Enfants Animateurs ou les activités d'insertion d'Espaces par exemple.

Quelques projets sont emblématiques de l'action sociale menée à l'initiative de la ville avec des montages financiers complexes associant de nombreux opérateurs : l'Escale pour les jeunes, la Maison de la Colline pour les plus dému-

nis, le Relais sévrien qui gère, avec 4 associations, une épicerie de solidarité ou encore la Maison de la famille. Mais cette dernière peine à trouver sa place dans le paysage sévrien.

Les actions en faveur des personnes âgées sont multiples, témoignant de la priorité qui leur est accordée par la ville, soit directement par le CCAS, soit par le biais d'organismes comme par exemple le CLIC entour'âge, la SAM AREPA.

Les actions en faveur des personnes en situation de handicap témoignent d'une volonté positive de la ville, signataire de la charte "Ville handicap". Le rôle de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées y est déterminant.

Enfin le rapport donne quelques chiffres sur le logement social à Sèvres où l'on comprend que Sèvres, comme trop d'autres villes du département, est loin de répondre aux besoins exprimés en matière de logement.



Retrouvez sur : [www.partisocialiste-sevres.org](http://www.partisocialiste-sevres.org)  
Les éléments du bilan social de la ville

## ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES À SÈVRES

En octobre les parents d'élèves ont voté pour élire leurs représentants aux conseils d'administration du collège, du lycée et aux conseils d'écoles primaires de Sèvres.

La FCPE majoritaire aux élections de parents d'élèves à Sèvres

La fédération FCPE obtient 64 % des voix au collège et au lycée, la fédération PEEP 36 %. Quatre sièges

d'administrateurs sur sept reviennent à la FCPE au collège, et trois sur cinq au lycée. Les conseils d'administration du collège et du lycée se réunissent plusieurs fois par an pour examiner la gestion ainsi que les aspects de la vie pratique des établissements.

Le conseil d'administration du collège réunit le principal, des représentants des professeurs, des parents, un représentant du Conseil municipal et un représentant du Conseil général (qui pourvoit aux aspects matériels de la vie de l'établissement), et l'administration du collège. Il en est de même au lycée, où le conseil d'administration se réunit sous la présidence du proviseur, et en présence d'un représentant du Conseil régional, ici responsable des aspects économiques et matériels du lycée.



**Au Conseil municipal** du 20 octobre 2011 nos élus sont intervenus pour dénoncer l'augmentation des tarifs de restauration scolaire qui atteint, selon leurs calculs, 5% sur l'année et presque 10% sur deux ans. La Mairie annonce une augmentation des tarifs scolaires et périscolaires de seulement 2%.

La mairie instaure le « Pass culture » pour favoriser la pratique des activités culturelles pour les Sévriens aux revenus modestes. Nos élus ont souligné que les seuils proposés pour des tarifs aménagés, beaucoup trop faibles, n'encourageront pas les inscriptions au « Pass culture ».

Les élus socialistes, avec toute l'opposition, ont rejeté la subvention de la ville à la Fondation du patrimoine. L'engagement financier de la ville nécessite, au préalable, de clarifier le flou de la gouvernance de cette fondation et du mélange d'intérêts public/privé. Le principe de l'abondement par l'argent de la commune à des dons versés sur une niche fiscale, nous paraît scandaleux, surtout en cette période de pénurie des rentrées fiscales.

Retrouvez toutes nos interventions sur le site : [www.partisocialiste-sevres.org](http://www.partisocialiste-sevres.org)

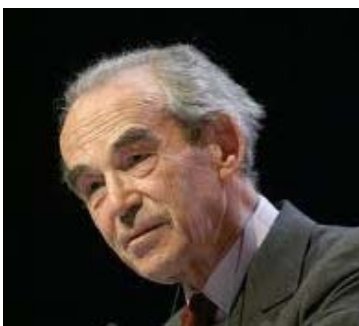
## INTERVIEW DE ROBERT BADINTER

**R**obert Badinter, ancien sénateur des Hauts-de-Seine et garde des sceaux sous la présidence de François Mitterrand, a défendu le projet de loi visant à abolir la peine de mort en France qui a été adopté en 1981.

Trente ans après son abolition, il répond aux questions de l'Action sévrienne.

*1) 30 ans après la loi, une fraction non négligeable de l'opinion publique continue encore de penser que la peine de mort devrait être rétablie, notamment pour des crimes particulièrement odieux. Votre combat n'aura-t-il donc jamais de fin ? Quel message la gauche doit-elle porter face à l'irrationalité du message insécuritaire martelé par une large fraction de la droite ?*

Je rappelle qu'aujourd'hui le rétablissement de la peine de mort est impossible. Cette impossibilité résulte à la fois des engagements internationaux de la France, et de sa Constitution. La France a en effet ratifié les deux protocoles, n° 6 et 13, du Conseil de l'Europe, et le protocole additionnel au Pacte sur les droits civils et politiques des Nations Unies qui tous trois prohibent pour toujours le recours à la peine de mort. En outre, en 2007, le Président Chirac, dans le prolongement de l'action de François Mitterrand, a fait inscrire l'abolition de la peine de mort dans la Constitution française. Il ne peut donc s'agir que de gesticulation médiatique de la part de ceux qui aujourd'hui prônent son rétablissement.



*2) Des voix s'élèvent, comme celle d'Amnesty international, pour dire que l'abolition doit s'accompagner d'une révision profonde du système carcéral pour les peines de longue durée. N'est-il pas urgent de compléter votre loi par une organisation plus claire, plus humaine, des peines de substitution ?*

J'ai initié en 1983 une réforme de la condition carcérale. Mais c'est une question qui demeure d'actualité en dépit des progrès réalisés depuis 30 ans. Il faut continuer la lutte.

*3) Trente ans après le 18 septembre 1981, une centaine de pays ont entendu votre message et décidé d'abolir la peine de mort. Et pourtant la Chine, les USA, l'Iran et d'autres grands pays continuent d'appliquer la peine capitale. N'est-il pas temps que la France prenne une initiative, par exemple à l'ONU, pour relancer le combat pour son abolition ?*

Cette initiative a déjà été lancée par l'Union européenne et évidemment soutenue par la France. Elle a abouti à l'adoption de trois résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies demandant un moratoire universel sur le recours à la peine de mort, dont la dernière en décembre 2010. Je suis persuadé que l'abolition de la peine de mort est en marche partout dans le monde, portée par des milliers de militants abolitionnistes.

*4) Votre vie politique, comme ministre, puis comme sénateur, a été marquée par un combat incessant pour une grande cause qui touche au cœur même du progrès de l'humanité. Quelle grande cause auriez-vous le souhait de prendre à bras le corps aujourd'hui ?*

Améliorer la condition des mineurs en danger ou délinquants dans la plupart des États est à mes yeux une priorité à laquelle je consacre déjà beaucoup d'énergie, avec l'Unicef notamment. Je continuerai naturellement d'œuvrer en ce sens après mon départ du Sénat.

Je suis persuadé que l'abolition de la peine de mort est en marche partout dans le monde

## La fête des Postillons l'année prochaine ?

Le 25 septembre la fête des Postillons a eu lieu aux Bruyères dans la salle J. B. Mendy, qui avait été attribuée à l'équipe d'animation des Postillons par le maire M. Caillonneau il y a 20 ans. Mais, dès le lendemain, la salle a été fermée, sur ordre de la mairie, pour des raisons de sécurité. Il a même fallu vider tout le matériel qui se trouve dans la salle, y compris les tableaux et les réalisations artistiques des enfants. L'équipe d'animation des Postillons, qui s'efforce de créer un lien social dans ce quartier excentré de Sèvres, aura-t-elle encore demain un lieu pour organiser ces rencontres avec la souplesse et l'autonomie qu'elle avait jusqu'à ce jour ?



## SÉNATORIALES 2011 : UNE VICTOIRE HISTORIQUE POUR LA GAUCHE

Les socialistes et l'ensemble de la gauche ont remporté le 23 septembre dernier une victoire qui fera date dans l'histoire de la Vème République. Pour la première fois depuis 1958, la Chambre haute connaît l'alternance. La Gauche y compte désormais 177 sièges sur un total de 348, soit deux de plus que la majorité absolue. Le nouveau Président du Sénat est un socialiste, Jean-Pierre Bel, élu de l'Ariège.



Certes, les nombreuses mairies et régions et les nombreux départements conquis par les socialistes avec l'ensemble de la gauche depuis 10 ans laissaient espérer un changement de majorité, puisque les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les élus locaux. Mais rien n'était gagné ; il fallait à la Gauche remporter 23 sièges. Elle a su se rassembler pour finalement gagner 25 sièges et infliger une cinglante défaite au président de la République et à la politique d'injustice de son gouvernement.

Les élus locaux ont exprimé la volonté profonde de changement des Français. Ce sont eux qui dans les communes, dans les départements, dans les régions réparent au quotidien les inégalités et les souffrances sociales. Ce sont eux

qui suppléent localement les reculs de l'Etat et les défaillances des services publics, souvent au prix de lourdes difficultés financières. La nouvelle étape de la décentralisation (loi de responsabilité locale) voulue par la droite s'est en effet traduite par de nombreux transferts de compétences sans transferts des moyens financiers nécessaires. Et beaucoup de départements, comme la Seine-Saint-Denis, qui concentrent des populations en grande difficulté sociale, sont aujourd'hui exsangues, comme l'a récemment rappelé Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France.

Les conséquences de cette conquête du Sénat par la gauche sont immenses. Elle met fin à une anomalie démocratique permise par un mode de scrutin traditionnellement très défavorable à la gauche. Elle ouvre aussi une nouvelle ère, à un an de l'élection présidentielle. Comme l'a déclaré Jean-Pierre Bel, « *il nous appartient de bâtir un nouveau Sénat, représentatif de tous les territoires, dans toute leur richesse et toute leur diversité, un Sénat plus moderne et plus modeste, qui accompagnera le profond mouvement de réforme dont notre pays a besoin* ».

### Pour voter en 2012, inscrivez-vous sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire selon les modalités suivantes (diffusées également sur le site de la mairie de Sèvres) en mairie, en venant avec une carte nationale d'identité ou un passeport, un justificatif de domicile et le cas échéant votre livret de famille (ou par correspondance avec le formulaire d'inscription et les photocopies de vos pièces justificatives). Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site <https://mon.service-public.fr> selon les mêmes modalités.

Si vous avez 18 ans, au plus tard le 28 février 2012, et n'avez pas reçu un courrier attestant que vous êtes inscrit d'office, présentez-vous à la mairie de Sèvres avant le 31 décembre 2011. Si vous avez changé de domicile depuis votre inscription, venez en mairie avec les mêmes pièces justificatives (plus éventuellement votre carte d'électeur) pour faire enregistrer votre changement de bureau de vote.



**REJOIGNEZ LE PARTI SOCIALISTE**  
**SECTION DE SÈVRES - VILLE D'AVRAY**  
 Jacques Blandin, secrétaire de section  
**Permanence le samedi matin**  
**au local de la section :**  
**2 rue Lecointre - 92310 Sèvres**

Abonnement à *L'Action sévrienne* : par chèque (20 euros - 9 numéros - 1an)  
 à adresser à Pierrette Lafue,  
 11 place d'Orion, 92360 Meudon la Forêt

Email: [actionsevrienne@free.fr](mailto:actionsevrienne@free.fr)

Site web: [partisocialiste-sevres.org](http://partisocialiste-sevres.org)

### L'ACTION SÉVRIENNE

Journal socialiste de Sèvres

Directeur de la publication

Patrick Pétour

CPPP 10091

#### Comité de rédaction

Jacques Blandin

Catherine Cyrot

Frédéric Durdux

Pierrette Lafue

Geneviève Maquart